

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS  
En date du mercredi 04 mars à 18h**

**Présents :** M. BLANQUE Pierre - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude - Mme INGLES Martine - Mme LINTZ Ghislaine – M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie - M. BUL Alain - Mme GAURENNE Sylvie

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance :** Mme RODRIGUEZ Noémie

**Date de convocation :** 27/02/2026

**Préambule :** approbation du compte-rendu de la dernière réunion du CM

- **Point sur la station du Cambre d’Aze présenté par le Directeur général de la SPL TRIO**

Monsieur Alexis RIGUETTI, Directeur général de la SPL TRIO, a présenté un point sur la station du Cambre d’Aze sur la saison en cours 2025/2026.

- **Projet de création de pistes VTT par la SPL TRIO**

Monsieur Alexis RIGUETTI a présenté le projet de création de 5 nouvelles pistes de VTT sur la station, ce qui porterait le total à 10 pistes. Une partie des pistes sera réalisée pour l’été 2026 et le reste ultérieurement.

Le conseil municipal a validé ce projet à l’unanimité.

- **Transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes**

Suite à la présentation du projet de PLU intercommunal Pyrénées Catalanes lors du conseil du 13 novembre 2025, Monsieur le Maire a proposé de délibérer sur le transfert de cette compétence.

Le conseil municipal a validé la proposition.

- **Nouveau projet de périmètre délimité des abords de la citadelle de Mont-Louis**

Monsieur le Maire a présenté le projet de délimitation du périmètre autour de la citadelle de Mont-Louis.

Le conseil municipal a validé le périmètre proposé.

- **Convention de servitude avec ENEDIS pour ouvrages souterrains**

Monsieur le Maire a présenté la proposition de convention avec ENEDIS, visant à améliorer la qualité de desserte et l’alimentation du réseau électrique sur les parcelles communales suivantes : A 276, A 277 et A 237.

Le conseil municipal a validé cette convention.

- **Déclassement et désaffectation de parcelles communales, rue des Isards**

Le conseil a étudié le déclassement et la désaffectation du lot DP15 de 5 m<sup>2</sup>, ainsi que de plusieurs parties de la rue des Isards représentant 167 m<sup>2</sup>, afin de permettre le dossier en cours d’échange de terrains avec la copropriété de cette rue.

Le projet a été validé à l’unanimité par le conseil municipal.

- **DUP – régularisation foncière de l’emprise du parking de la station de ski**

Monsieur le Maire a rappelé le dossier de régularisation foncière concernant l’emprise du parking de la station de ski.

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à lancer la procédure d’expropriation pour cause de DUP et a validé la démarche.

- **Mise en place du télétravail**

Monsieur le Maire a exposé la proposition d’instaurer le télétravail par dérogation.

La proposition a été validée à l’unanimité par le conseil municipal.

- **Questions/Dossiers divers**

- **Impasse de l’ours**

Monsieur le Maire présente la demande du Centre des Impôts Fonciers et Cadastre concernant la création de la voie sur la parcelle A 967 du lotissement créé en 2011, dénommée Impasse de l’Ours, pour laquelle aucune délibération antérieure n’a été retrouvée.

Le conseil municipal valide la délibération officialisant le nom de la voie afin que le CDIF de Perpignan puisse mettre à jour le cadastre.

- **Ouverture de l’église**

Monsieur le Maire expose une demande reçue visant à ouvrir l’église librement de 9h à 18h sans surveillance, ouverte et fermée chaque jours par des paroissiens de la commune de Saint-Pierre-dels-Forcats. Actuellement, l’accès au public se fait sur présentation d’une pièce d’identité et signature d’une décharge à l’accueil de la mairie.

Le conseil municipal vote à l’unanimité contre l’ouverture quotidienne sans surveillance, par crainte de dégradations et de vandalismes.

Il est toutefois décidé d’informer le public, via le panneau d’affichage de l’église, que la clé est accessible à la mairie.

L’ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h15.

Le Maire,  
Pierre BLANQUE



Le secrétaire de séance,  
RODRIGUEZ Noémie

